

des Princes &c. Juin 1764. 441

sectateurs des trois Religions : la Suppliant en tout respect de prendre selon sa haute équité, ainsi que conformément aux Loix fondamentales de l'Empire & sur-tout à la teneur de la Capitulation de son Election, art. I. page 2, les mesures les plus efficaces, non-seulement pour redresser convenablement ces griefs de Religion, mais encore pour en prévenir dans la suite de semblables, qui troubleroient la prospérité & le calme intérieur de l'Allemagne. Ces actes de justice & de zèle seront des gages inestimables de l'attachement de Votre Maj. Imp. aux intérêts de l'Empire; & Elle peut être assurée qu'en les exerçant, Elle rétablira par tout la confiance, & Elle transmettra la gloire de son regne à la postérité la plus reculée.

Sur les deux heures & demie après-midi du 14. Avril, l'Empereur & le Roi des Romains, retournant par eau à Vienne; ont passé à Ratisbonne s'étant embarqués à Donauwörth. Leurs Majestés étoient dans un des grands & magnifiques Bateaux qu'on avoit construits en cette Ville. L'Archiduc Leopold en occupoit un autre. Ces augustes personnes se présentèrent sur le couvert des Bateaux; que l'Electeur de Baviere avoit fait conduire par trois autres, où se trouvoient le Comte de Sinzheim & une Compagnie de Grenadiers. Le Magistrat a fait faire cinq décharges de 60 coups de canon & on a sonné toutes les cloches pendant le passage.

Tous les Envoyés de Princes à la Diette, qui ont été à Francfort au sujet de l'Electio[n] & du Couronnement du Roi des Romains, & dont quelques-uns y étoient des Ambassadeurs Electoraux, sont à présent à Ratisbonne, où ils se sont assemblés le 30. Avril pour la première fois, depuis leur retour. Il ne s'est passé rien d'inté-